

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **85 (1959)**

Heft 19

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PROGRAMME

JEUDI 12 NOVEMBRE

L'automatique dans des procédés de fabrication : a) dans l'industrie chimique; b) dans l'industrie des denrées alimentaires.

Président du jour : Prof. Ed. Gerecke, Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Au total, six conférences.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Aspects économiques de l'automatique.

Président du jour : Dr Ing. R. Koller, directeur, Mica-fil AG., Zurich.

Au total, six conférences.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Le traitement automatique des informations numériques.

Président du jour : Dr E. Speiser, Privat-docent, directeur, IBM-Forschungslaboratorium, Adliswil (Zurich).

Au total, cinq conférences.

Traduction simultanée en allemand, anglais et français.

Frais d'inscription

a) Pour les membres de l'ASSPA, de l'ASG et des sociétés affiliées à la Fédération européenne du Génie chimique : 10 fr. par jour et en plus une taxe unique de 2 fr. 50 pour la brochure du congrès, le catalogue du Salon et les frais d'envoi.

b) Pour les participants qui ne sont pas membres : 20 fr. par jour et en plus une taxe unique de 2 fr. 50 comme pour les membres.

La carte de participation au congrès donne également accès au Salon.

Inscription

Les cartes d'inscription, les programmes et tous renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au Secrétariat de l'ILMAC.

Adresse : Bâle 21. Téléphone (061) 32 38 50.

3^e cours d'instruction sur le Methods-Time-Measurement

(MTM)

Le système MTM est une méthode de premier ordre, ayant déjà fait ses preuves dans la pratique, pour améliorer et rationaliser les méthodes de travail; c'est, en outre, un système d'études de temps exact et précis. En principe, il est possible d'appliquer le système MTM tant à l'opération la plus simple qu'aux travaux les plus compliqués, dans toutes les branches industrielles. Le système entre également en ligne de compte pour l'analyse et la rationalisation des travaux de bureau et d'administration; il a, en conséquence, déjà été utilisé avec succès dans les banques, les grands magasins et les entreprises de commerce.

L'Institut d'organisation industrielle de l'E.P.F. a organisé en 1953, pour la première fois, un cours MTM en Suisse, en collaboration avec le Methods Engineering Council, Pittsburgh. A la suite de ce premier cours, les maisons participantes ont fondé un groupe d'échange d'expériences MTM qui tient régulièrement des séances. En 1957, ce groupe a pris une forme juridique sous le nom d'Association suisse MTM. Cette association est, elle-même, rattachée à l'International MTM-Directorate; le professeur Daenzer, directeur de l'Institut d'organisation industrielle, y est chargé de la coordination du training.

Pour répondre à un pressant besoin de l'industrie, cet institut organise depuis 1957 des Cours MTM reconnus officiellement par l'International MTM-Directorate.

Durée et programme du 3^e cours :

Le cours dure 4 semaines et est subdivisé comme suit :
3 semaines (de 5 jours) : instruction théorique avec examen final ;

1 semaine (de 5 jours) : exercices pratiques, si possible dans les entreprises des participants.

Lieu et date du cours :

1^{re} semaine : du lundi 26 au vendredi 30 octobre 1959

2^e semaine : du lundi 2 au vendredi 6 novembre 1959

3^e semaine : du lundi 23 au vendredi 27 novembre 1959

Lieu : EPUL, Salle G 2, Annexe de Roseneck, avenue de Cour 25-27, Lausanne.

4^e semaine : du lundi 30 nov. au vendredi 4 déc. 1959

Lieu : Entreprises des participants.

Chargés de cours :

M. R. Caffier, ingénieur ;

M. O. Martz, ingénieur.

Tous renseignements peuvent être obtenus à l'Institut d'organisation industrielle de l'E.P.F., à Zurich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Candidatures

Realini Aldo, 1935, ingénieur civil, avenue du Mont-d'Or 34, Lausanne. Diplômé EPUL 1958.

Roch Alfred, 1924, ingénieur-électricien et physicien, chemin de Pierrefleur 34, Lausanne. Diplômé EPUL 1955.

Spichiger Fred, 1931, ingénieur civil, avenue d'Echalens 102, Lausanne. Diplômé E.P.F. 1954.

Wittgenstein Gérard F., 1898, ingénieur électricien, Montolivet 25, Lausanne. Diplômé E.P.F. 1922.

Zorzi Philippe, 1935, ingénieur civil, chemin de Renens 6, Lausanne. Diplômé EPUL 1958.

CARNET DES CONCOURS

Chapelle avec crématoire au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne

Ouverture

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours d'architecture pour l'étude d'une chapelle avec crématoire, qu'elle se propose d'ériger sur la propriété communale du cimetière du Bois-de-Vaux.

Sont admis à concourir les architectes diplômés ou reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, habitant ou établis régulièrement sur le territoire du canton de Vaud depuis un an au moins.

Le règlement peut être consulté au Service des bâtiments de la Ville et sera remis contre paiement d'un dépôt de 50 fr.

Projets à déposer pour le 30 janvier 1960, à 11 heures.

Autoroute Genève-Lausanne

Pont sur le Boiron de Nyon et pont sur l'Asse

Jugement du jury

Les concours par appel, ouverts par le Département des travaux publics du canton de Vaud, pour l'élaboration des projets en vue de la construction du pont sur le Boiron de Nyon et du pont sur l'Asse ont donné les résultats suivants :

Pont sur le Boiron de Nyon

1^{er} rang : M. H. B. de Cérenville, ingénieur à Lausanne. (Collaborateur : M. B. Janin, ingénieur.)

2^e rang : M. Henri Gicot, ingénieur à Fribourg.

3^e rang : MM. J. P. Stucky, F. Panchaud, M. H. Deron, ingénieurs, à Lausanne.

4^e rang : Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, à Lausanne. (Collaborateurs : MM. D. Bonnard et A. Gardel, ingénieurs.)

Pont sur l'Asse et sur la route cantonale n° 19

- 1^{er} rang : M. René Suter, ingénieur à Lausanne.
2^e rang : Ateliers de Constructions Mécaniques, à Vevey.
3^e rang : MM. Bonnard et Gardel, ingénieurs à Lausanne.
(Collaborateurs : MM. Maurice Tappy et Walter Gebhart, ingénieurs.)
4^e rang : M. Ed. Pigeon, ingénieur à Genève.
(Collaborateurs : MM. E. Lygdopoulos et Ed. Debonneville.)

Les projets de ces deux concours seront exposés du 14 au 25 septembre 1959 au Bureau de construction de

l'autoroute Genève-Lausanne, Caroline 11 bis, à Lausanne, où les intéressés peuvent les consulter tous les jours ouvrables, excepté le samedi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

SERVICE TECH. SUISSE DE PLACEMENT

(Voir pages 19 et 21 des annonces)

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 19 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Cipag au Comptoir Suisse

Notre nouvelle chaudière combinée CIPAG-Zebra, chauffage central-eau chaude, sera le principal attrait de notre stand.

Cet appareil présente une série d'avantages nouveaux et exclusifs qui éveillent un très grand intérêt chez tous les spécialistes de la branche, à savoir :

1. Sa construction en trois parties, facilitant l'introduction dans les locaux existants, le contrôle et l'entretien.
2. Son récupérateur de chaleur (économiseur) assurant un rendement très élevé de la chaudière.
3. Son dispositif « Cathoprotect » protégeant de façon très efficace le boiler contre les effets de la corrosion, et précipitant le tartre qui peut être évacué facilement.
4. Sa présentation élégante et moderne qui suscite l'intérêt de la clientèle.

En outre, vous y verrez tous nos chauffe-eau électriques, à gaz, à mazout, combinés avec les cuisinières ou avec les chaudières du chauffage central.

Ces divers boilers réputés et largement introduits ne manqueront pas, à leur tour, de retenir votre attention.

Notre personnel technique et commercial sera heureux de vous renseigner.

CIPAG S. A.

La lutte contre la pollution des eaux s'intensifie

Il s'agit là d'un grave problème. La pollution des eaux, en maints endroits, est tellement importante qu'elle constitue de réels dangers et que la faune aquatique est en voie de disparition progressive. Cette situation préoccupe de plus en plus nos autorités : la question du traitement des eaux potables et résiduaires est maintenant plus que jamais à l'ordre du jour.

Relevons à ce sujet qu'il existe un spécialiste : Clensol, à Lutry, qui a près d'un quart de siècle d'expérience et qui compte à son actif de nombreuses réussites, notamment : la filtration des eaux potables de Rolle ; la stérilisation d'une centaine de services d'eaux potables ainsi que la purification des eaux de nombreuses piscines publiques et privées.

Ces installations ont été réalisées grâce à l'étroite collaboration de firmes de réputation mondiale dont Clensol a la représentation exclusive pour toute la Suisse. Citons, entre autres : la Maison AMES CROSTA MILLS & Co. Ltd., pionnier du traitement des eaux résiduaires — plus d'un demi-siècle d'expérience ; et la CANDY FILTER Co. Ltd., de Londres, pionnier du traitement des eaux potables, avec plus de trois quarts de siècle d'expérience.

Clensol n'expose pas au Comptoir Suisse, mais se fera un vif plaisir d'accueillir dans ses nouveaux locaux les ingénieurs et techniciens que ces questions intéressent. Prière de s'annoncer en téléphonant à M. Rodieux, ingénieur chimiste, (021) 28 17 16 (Lutry).

Les nouveaux ateliers de la Société Anonyme Brown Boveri & C^{ie}, à Birrfeld, près de Baden

(Voir photographie page couverture)

Le développement constant de la consommation d'énergie électrique conduit à la construction de nouvelles centrales équipées de machines toujours plus puissantes. C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui des machines normalisées ayant une puissance de 200 000 kW et que nos ingénieurs sont à même de faire des offres de groupes dont la puissance atteint 500 MVA pour les alternateurs entraînés par des turbines à vapeur et 250 MVA pour les alternateurs de centrales hydrauliques.

Il résulte de cette évolution que les pièces de machines devant être montées, usinées et transportées dans les ateliers deviennent aussi toujours plus grandes et plus lourdes. Le poids d'un rotor ou d'un stator peut aujourd'hui atteindre près de 300 tonnes. Or la force portante maximale des ponts roulants des ateliers Brown Boveri de Baden s'élève actuellement à 150 t et n'est atteinte que par la conjonction de deux ponts roulants de 75 t. Cette simple indication montre l'urgent besoin que l'on avait de nouveaux moyens de production.

La nouvelle usine érigée à Birrfeld comprend, pour le moment, trois grandes travées ayant 270 m de longueur, respectivement 36, 24 et 18 m de largeur, et où seront construites les machines électriques grandes et moyennes. Cet ensemble est complété par une chaufferie destinée au chauffage des locaux — les deux cheminées ont 25 m de hauteur et un diamètre de 1,5 m — et par un poste électrique de transformation et de répartition.

La hauteur libre de la plus grande des travées, mesurée du sol à la partie la plus basse du toit, atteint 23,9 m. Une étude approfondie des problèmes de manutention a montré qu'il était nécessaire de prévoir trois chemins de roulement superposés, soit deux pour des ponts roulants ayant des forces portantes respectives de 150 et de 60 t, et un pour des grues à console de 10 t. En associant deux ponts roulants de 150 t, il est donc possible de déplacer des charges allant jusqu'à 300 t. La hauteur maximum sous le crochet est égale à 19,6 m.

Les machines d'usinage sont naturellement aussi à la taille des pièces qu'elles doivent travailler et quelques-unes d'entre elles atteignent des dimensions considérables. Il va sans dire, d'ailleurs, que tout l'équipement en machines de cette nouvelle usine répond aux exigences actuelles d'une fabrication de haute qualité.

(Suite Informations diverses voir page 22 des annonces)